



Grand Prix de Marivaux

Samedi 29 août et dimanche 30 août 2026

Golf de Marivaux – 91640 Janvry

Tél. : 01 64 90 85 85 – Télécopie : 01 64 92 29 63

www.golfmarivaux.com / contact@golfmarivaux.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

TERRAIN

L'épreuve se déroulera sur le parcours du Golf de Marivaux : La Forêt.

FORME DE JEU

Stroke-play brut 36 trous sur 2 tours, 18 trous par jour.

SÉRIES ET CATÉGORIES SPORTIVES

Une série Messieurs.

Une série Dames.

À QUI EST OUVERT LE GRAND PRIX ?

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- Être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35 € ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue.
- Être à jour de ses droits d'engagement à toutes les épreuves fédérales antérieures.
- Remplir tous les critères sportifs d'inscription.
- Être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2024 ou 2025 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf.

La licence et le certificat médical ou le questionnaire de santé et le droit de jeu fédéral doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

Les titulaires d'une licence dans une fédération étrangère reconnue doivent :

- Être à jour de leurs droits d'engagement à toutes les épreuves fédérales antérieures.
- Répondre aux conditions précisées dans le règlement particulier de l'épreuve.

Épreuve non-Fumeur : Voir § 1.2.5 du vade-mecum.

LIMITATION DU CHAMP

Le nombre de joueurs maximum est de 110.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Les joueurs/joueuses seront retenus dans l'ordre suivant :

- Les joueurs/joueuses, inscrits avec une licence étrangère, classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames ;
- Le classement au Mérite National Amateur ;
- L'index ;
- La date d'arrivée de l'inscription.

Tout en respectant le nombre minimum de 39 dames (cf. vade-mecum cahier des charges des grands prix).

Limite d'index :

Pour les participants, la limite d'index est fixée à 11,4 pour les Messieurs et 14,4 pour les Dames à la date de clôture des inscriptions.

La limite d'index ne s'applique pas aux joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames ou aux joueurs classés dans le Mérite National Amateur.

INSCRIPTIONS

La date limite d'inscription est fixée au 19 août 2026 à 12 heures.

Les inscriptions et leur paiement se feront exclusivement via la plateforme Weezevent, à l'adresse :

<https://my.weezevent.com/grand-prix-golf-de-marivaux>

La liste des joueurs retenus sera publiée le 24 août 2026 sur le site du golf de Marivaux et sur le site de la ffgolf.

Droits d'inscriptions :

- pour les licenciés adultes : 90 €
- pour les licenciés ffgolf de 19 à 24 ans (nés entre 2002 et 2007) : 65 €
- pour les licenciés ffgolf de 18 ans et moins (nés en 2008 ou après) : 50 €
- pour les abonnés du golf de Marivaux : 40 €
- Pour les enfants abonnés du golf de Marivaux : 20 €

Un joueur pourra annuler sa participation jusqu'à la date limite d'inscription. Dans cette hypothèse les frais d'inscriptions lui seront remboursés. En cas d'annulation au-delà de ce délai, les frais d'inscriptions resteront dus sauf motif justifié par des circonstances exceptionnelles soumises à l'approbation du Comité de l'épreuve.

RECONNAISSANCE DU PARCOURS

Elle peut être effectuée durant toute la semaine précédant l'épreuve, sur réservation auprès de l'accueil du Golf.

HEURES DE DÉPARTS

Premier tour : premier départ à 8 heures, liste dans l'ordre croissant des index et du mérite national coupée en 4 blocs, départs blocs 2, 1, 3 et 4.

Deuxième tour : premier départ à 8 heures dans l'ordre inverse des résultats.

Les heures des départs seront disponibles au secrétariat du golf et publiées sur le site ffgolf, au plus tôt le 28 août à 8 heures et au plus tard le vendredi 29 août à partir de 12 heures.

MARQUES DE DÉPARTS

Messieurs : Marques Blanches (repères II) – Par 72, SSS 72,4.

Dames : Marques Bleues (repères IV) – Par 72, SSS 72,7.

JEU LENT

La procédure d'encadrement de la cadence de jeu s'applique (voir § 1.2.13 Règles locales permanentes des épreuves fédérales — 8. Cadence de jeu).

DÉPARTAGE DES EX ÆQUO

En cas d'égalité pour la 1^{re} place à l'issue des 2 tours, il sera joué un play-off en trou par trou sur les trous 1, 8, 9 et ainsi de suite.

Pour les autres places, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trou. Si l'égalité subsiste, les scores trou par trou en remontant (17^e, 15^e, 14^e, 12^e etc.) seront comparés.

PRIX

Les 3 premiers messieurs seront récompensés.

Les 3 premières dames seront récompensées.

REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu le dimanche 31 août 2026 au Club House, son heure sera précisée au départ du deuxième tour.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE - ARBITRES

Le Comité de l'épreuve est composé de :

- Emmanuel Darfour (responsable sportif du golf de Marivaux)
- Guy Balestrat (arbitre national)
- Patricia Rosiod (arbitre fédérale)

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Grand Prix pour faire face à tout événement particulier (intempéries, etc.).